



REGION DE BRUXELLES-CAPITALE - **COMMUNE DE FOREST**  
**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE** - DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME

**Le projet suivant est mis à l'enquête publique :**

Adresse du bien : **Parc Duden**

Identité du demandeur : SPF Mobilité et Transports - BELIRIS

Demande de : permis d'urbanisme

**Objet de la demande :**

**Restaurer le parc Duden à Forest:**

- réaménager les abords du château Duden et de la Villa Mosselman,
- restaurer les chemins,
- améliorer la gestion des eaux de ruissellement,
- créer une nouvelle entrée face à l'avenue du Tournoi,
- consolider l'entrée face à l'avenue Neptune,
- aménager une zone créative,
- mettre en place une signalétique dans le parc - PU 27620

**PRAS :** zones d'habitation à prédominance résidentielle, zones de parcs, zones de sports ou de loisirs de plein air

**Motif principaux de l'enquête :**

application de la prescription générale 0.3. du PRAS (actes et travaux dans les zones d'espaces verts, publics ou privés)

**L'enquête publique se déroule :**

A partir du 23/03/2021 et jusqu'au 06/04/2021 inclus

**Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier est consultable en ligne :** <https://urbanisme.irisnet.be/permis>

**Le dossier est également consultable à l'administration communale au service URBANISME ENVIRONNEMENT sur rendez-vous pris par téléphone au n° 02.348.17.21**

Des renseignements ou explications techniques peuvent être obtenus sur rendez-vous pris par téléphone au n° 02.348.17.21

**Les observations et réclamations peuvent être formulées durant la période d'enquête précisée ci-dessus au plus tard le 06/04/2021, soit :**

- par écrit à l'attention du : **Secrétariat de la Commission de concertation, chaussée de Bruxelles 112 - 1190 Bruxelles**
- à l'adresse e-mail : [commissiondeconcertation@forest.brussels](mailto:commissiondeconcertation@forest.brussels)
- sur rendez-vous pris par téléphone au n° 02.348.17.21 :

**Toute personne peut, dans ses observations ou réclamations, demander à être entendue par la commission de concertation.**

**Le lieu et l'heure de passage seront déterminés ultérieurement.**

L'ordre de passage du dossier en commission de concertation est disponible, sur demande, au service URBANISME ENVIRONNEMENT 15 jours avant la séance de la commission.

Fait à Forest,

le 11/03/2021

Par le Collège :  
La secrétaire communale,  
(s) Betty MOENS

Pour le Bourgmestre,  
L'Echevin délégué,  
(s) Alain MUGABO



# Certificat d'affichage

## Getuigschrift van aanplakking

Urbanisme Environment  
Stedenbouw Leefmilieu

### PERMIS D'URBANISME - PU 27620

Le soussigné certifie avoir affiché ce jour, conformément au COBAT et ses arrêtés d'application, l'affiche relative à la demande :

De ondergetekende bevestig aangeplakt te hebben, overeenkomstig de GBWRO en toepassingsbesluiten, het aanplakbiljet betreffende een aanvraag :

demandeur :

aanvrager : SPF Mobilité et Transports - BELIRIS

bien sis :

goed gelegen : Parc Duden

A Forest - Te Vorst,

.....

